



Newsletter n° 9 - le 1^{er} septembre 2015

www.journeedutransportpublic.fr



© RVBW.ch

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bus = 100 voitures

Le transport public a sa pertinence partout, surtout en ville. Tramways, métros, RER et bus sont des moyens de transport à forte capacité. Un bus articulé transporte plus de 120 personnes; une voiture seulement 1,2 en moyenne. Un bus remplace donc 100 voitures. Sur 1 km, le bus permet d'utiliser 4 fois moins de carburant et 7,5 fois moins de place sur la route. Le bus est donc utile pour réduire les embouteillages... mais aussi la consommation et les émissions de CO₂.

Source : UTP et UITP.

EDITION 2015

Vous êtes déjà nombreux à participer

Plus de 150 réseaux sont d'ores et déjà inscrits à la Journée du transport public 2015. Près des deux tiers des régions françaises participent à la Journée. Chaque jour, de nouveaux départements et réseaux urbains se joignent à cet événement et commencent à préparer leur campagne de communication localement.



[Carte des réseaux participants >](#)



NON-USAGERS

Qui doit-on convertir aux transports publics ?

En France, les transports produisent plus du quart des émissions de CO₂ annuelles... Et cette proportion s'accroît. Pour agir efficacement, il faut cibler les 20 % de la population qui rejettent 60 % des émissions de CO₂. Ces grands émetteurs sont généralement des hommes aisés, diplômés, actifs et surtout installés dans un territoire rural ou périphérique éloigné des commodités. Dans ce cas, encourager la multimodalité et la voiture comme moyen de rabattement vers les transports publics est une réelle solution contre le changement climatique.

Source : Cerema

[En savoir plus >](#)

"Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part, suivez ce lien". Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et d'opposition que vous pouvez exercer en nous adressant un courriel à info@objectiftransportpublic.com.

Organisé par :



Avec le soutien de :



Dans le cadre de :



Partenaire officiel :



En lien avec : Les Journées européennes du patrimoine 2015



Un événement labellisé COP21 :

